



# BALISE $\rho^1$ : REDACTION DU MEMOIRE



En complément de la balise  $\beta$  concernant les conventions de présentation, il est utile de rappeler que les premières conventions en la matière sont l'orthographe et la grammaire. Outre celles-ci, un langage soutenu, un vocabulaire et une syntaxe diversifiés donneront à votre travail des atouts supplémentaires de crédibilité comme de niveau. Je vous renvoie également vers la balise  $\delta$ .

## 1. Le mémoire est un argument.

Les étapes de la recherche<sup>2</sup> ne sont pas celles du plan de recherche, ne sont pas identiques aux chapitres de la présentation écrite et orale de la démarche. Ces éléments se distinguent comme :

- un plan de recherche organise un travail ;
- une recherche se fait ; c'est le travail proprement dit, long processus ;
- une EI présente et soutient le « résultat » de cette recherche pour une audience déterminée.

Un argument n'est jamais universel, il convient de prévoir la critique. De plus, il est impossible de prétendre à la vérité absolue, anticipez donc ! Comment ? L'auto-évaluation critique est la première méthodologie.

## 2. La présentation et la structuration.

- Maîtrise du traitement de texte et mise en page :

Si vous ne le maîtrisez que peu, si vous ne pouvez créer une feuille de style avant de commencer à écrire, vous formaterez votre texte « écrit à la ligne » ultérieurement. Eviter de jouer avec trop de tabulations, ou d'abuser des lignes vides, etc. !

Définissez, à l'aide du plan, par exemple, les éléments suivants :

- numéroter chapitre, section, sous-section ... ;
- standardiser<sup>3</sup> les éléments de liste comme les puces ;
- surveiller le « BMI » de chaque paragraphe, section, chapitre. Ce rapport poids/taille est un signifiant comme le style ;
- ne mélanger pas les styles et les couleurs<sup>4</sup> !

L'uniformité est préférable ; à moins qu'il ne faille parler d'homogénéité, version « formelle » de la rigueur. Ce point vaut de manière individuelle mais aussi collectivement.

---

<sup>1</sup> La lettre *rhô* est utilisée en statistiques comme d'autres membres de cet alphabet hellénique.

<sup>2</sup> C'est le titre de la balise  $\eta$  (*éta*) qui s'intéresse à cette problématique.

<sup>3</sup> L'énumération est utile dans d'autres documents que l'épreuve intégrée : à consommer avec une grande modération.

<sup>4</sup> Les couleurs sont réservées aux graphiques statistiques (balise  $\pi$ ) et aux supports de présentation (balise  $\chi$ ).

- Titres et sections :

La structuration du texte et son miroir, la table des matières, indiquent le flux de votre argumentation<sup>5</sup>. L'agencement des différents éléments de cette structure participe donc à votre discours comme à sa rhétorique. Très souple, modulable à souhait, le plan de recherche coïncide peu ou rarement<sup>6</sup> avec la table des matières.

Eviter trop de niveaux de sections, genre 12.3.1.3.a car cet excès rend la lecture fastidieuse.

Le sectionnement est en lien direct avec le déroulement de la réflexion que vous menez, le même niveau de sectionnement doit être retrouvé pour un contenu équivalent. Les titres de chaque section doivent être clairs<sup>7</sup> et précis. L'exercice reste néanmoins périlleux ! Bref, sont visées un adroit compromis entre flux de l'argumentation, structuration et visibilité.

### 3. L'organisation du mémoire faisant EI.

Les éléments d'un écrit de ce genre sont :

<u>Eléments</u>	<u>Importance</u>	<u>Fonction principale</u>
1. Préface, avant-propos	*	Contexte personnel, remerciements, etc.
2. Table des matières	**	Navigation
3. Abstract	**	Objectifs, résultats, portée ...
4. Introduction	***	Objectifs et démarche
5. Partie principale	**	Développement
6. Conclusions	***	Résultats et portée
7. Bibliographie	**	Ancrage
8. Annexes	*	Ancrage avec données

#### 3.1. Préface, préliminaires ou avant-propos :

Ils ne font pas partie du travail ; c'est donc hors pagination. Ils sont utilisés pour remercier des gens, pour évoquer, sans lyrisme toutefois, les motivations et convictions qui vous ont ému, pour énoncer les raisons à vous être intéressé à cette thématique, pour vous excuser pour des « choses » que vous n'avez pas ou pu faire, pour annoncer une suite, etc.

Il nous reste à différencier ces trois éléments : avant-propos et préliminaires sont des synonymes et sont écrits par l'auteur du mémoire. A l'inverse, la préface est rédigée par un tiers. Enfin, il ne faut pas confondre préface, préliminaires ou avant-propos et introduction.

<sup>5</sup> Il n'est pas forcément celui qui a concouru avec son élaboration.

<sup>6</sup> Le processus ne sera jamais le résultat. En langage « cadre », je peux écrire : les compétences ne seront jamais les performances. Evaluer est un métier impossible !

<sup>7</sup> pas trop long, surtout ! La forme interrogative est souvent contributive.

### 3.2. Table des matières :

Elle est obligatoire pour tout travail d'une certaine longueur. Dans certains livres, on en retrouve parfois deux : une courte pour la structure principale et une longue avec toutes les sous-sections. La table des matières se positionne au début du texte, juste après la préface ; c'est l'endroit conventionnel pour une EI. Cette place lui offre une vision globale de la structure du travail, et donc de votre raisonnement.

N'omettez pas de faire correspondre les titres dans la table et les titres dans le texte ! Si nécessaire, des tables distinctes pour les figures, les graphiques, les abréviations, les ... sont à placer en fonction de l'importance quantitative de ces éléments ou en rapport avec la méthodologie suivie.

### 3.3. Résumé ou *abstract* :

Quasi obligatoire pour les articles qui paraissent dans une revue, cet abrégé ou *digest* peut être inclus dans l'introduction et/ou la conclusion. Nous demandons la production distincte d'un *abstract* de chaque épreuve intégrée ; cette pratique facilite l'indexation et donc la recherche bibliographique. N'hésitez pas à adjoindre de 3 à 5 mots clés qui ne sont pas contenus dans le titre de votre mémoire. Placé en 4<sup>ème</sup> de couverture, ce condensé devient en plus un outil *marketing* !

### 3.4. Introduction :

C'est là que commence la pagination. L'introduction est, avec la conclusion, la partie la plus stratégique de votre travail sur le plan rhétorique<sup>8</sup>. Les lecteurs la consultent après le titre, l'abstract et la table des matières puis, ensuite, décident s'ils veulent parcourir la suite. L'*intro*, c'est l'hors d'œuvre ou le coupe-faim ! A sa lecture, le lecteur doit avoir compris au moins... :

Eléments	
La question	... quelle question est adressée ?
	... avec quelles limites ?
Le langage utilisé	... avec quels concepts, quelles définitions ?
La démarche	... selon quelle méthodologie ?
	... selon quelle structuration ?

En règle générale, l'introduction contient :

- la problématique de recherche et les questions de recherche<sup>9</sup> qui en découlent ;
- une discussion sur la pertinence et sur la portée du travail ; y compris ce que vous ne faites pas. Il convient d'orienter cette discussion dans le contexte qui nous occupe,

<sup>8</sup> Savant mélange d'éloquence et de persuasion.

<sup>9</sup> les hypothèses dans l'assertion la plus large de ce terme.

c'est-à-dire la fonction d'encadrement en soins de santé. Quelle est la plus-value de ce mémoire ? ;

- les définitions les plus importantes, notamment celles qui se trouvent dans le titre de votre travail, à la *Une* ;
- Une discussion sur la méthode suivie, sauf si vous dédiez un chapitre entier à cela. Dans ce cas, il faut juste mentionner les grandes lignes de cette approche, ainsi que sa pertinence : déjà des liens !
- Un petit guide de lecture qui aidera le lecteur dans son cheminement ; une autre forme de la table des matières. Par la même occasion, vous lui montrez que vous ne faites rien au hasard.

Dans vos exercices d'écriture, petits ou grands, l'introduction se rédige en dernier lieu !

### 3.5. Partie principale :

Curieusement, c'est ici qu'il existe le plus de variétés. Elle est inévitablement dépendante du type de recherche choisie, de l'approche méthodologique. Quelques conseils :

- respecter un certain agencement des chapitres,
- poser, analyser et confronter pour conforter : en un mot, discuter<sup>10</sup> !
- mettre en rapport avec la question/hypothèse/problématique formulée : des liens +++
- ancrer votre travail dans le ou les savoirs sollicité(s).

Pas de théorie mais une discussion<sup>11</sup> autour des ressources littéraires ou non. Discuter, c'est plus que présenter, c'est critiquer dans le noble sens du terme. Là réside l'exercice conceptuel. L'omission est une erreur fréquemment observée, par crainte de se différencier. En contrepartie, si discuter d'une théorie, d'un concept, de résultats empiriques, ... ne sert à rien pour votre recherche, alors il ne faut pas en parler. Ne perdez jamais de vue la notion récurrente de contribution.

### 3.6. ConclusionS :

Ecrites en fin de processus, et juste avant l'écriture de l'introduction, cette partie stratégique présente diverses fonctionnalités :

- rappeler les résultats principaux de votre recherche ;
- discuter la portée des résultats à plusieurs niveaux :
  - discuter de leur validité, leur fiabilité, etc.,
  - mettre en avant des questions auxquelles vous n'avez pas répondu (et pourquoi),
  - s'interroger sur la généralisation des résultats,
  - voire même formuler une *théorie* qui nécessiterait d'autres travaux empiriques ;

---

<sup>10</sup> Décrire ne suffira jamais !

<sup>11</sup> Cf. balise *delta*.

- comparer vos résultats à ceux d'autres études<sup>12</sup> ;
- formuler de nouvelles questions ou hypothèses ;
- discuter de l'utilité « pratique » de votre travail ; y compris sur vous-même.

Conclure et ouvrir en précisant les enjeux, en rappelant vos suggestions principales et les objectifs poursuivis par votre démarche. Les conclusions sont donc toujours assorties de perspectives. Afin de potentialiser la portée stratégique de cet élément, passez donc à l'annexe de cette balise.

### 3.7. Bibliographie :

Elle doit contenir l'ensemble des textes, scientifiques ou non, auxquels vous avez fait référence d'une manière ou d'une autre dans votre démarche. Evitez de gonfler, artificiellement, une bibliographie avec des ouvrages non cités, voire non lus. Cette pratique est inutile et contre-contributive. Veillez à respecter les normes dans leur présentation. Enfin, il est prudent de commencer à établir une bibliographie dès le début !

### 3.8. Annexes :

La matière brute est souvent indigeste et les « gros » mémoires n'ont pas plus de chances que les autres. Dans les annexes seront placés ce qui n'est pas strictement nécessaire à la compréhension, mais qui permet au lecteur de mieux reproduire et comprendre votre analyse. Il peut s'agir de textes<sup>13</sup>, illustrations, et autres détails.... Egalement, on peut, pour des raisons de place, y placer le matériel d'analyse comme données brutes, entretiens extensifs, .... Toutefois, il est prudent de faire, aussi et encore, des choix et/ou des résumés.

... pensez aux lecteurs, **chaque** lecteur : le lecteur rapide, le lecteur qui vous croit et celui qui veut « savoir ». Il faut penser à maintenir son intérêt, l'audience qui vous accorde car le crédit est toujours positif au départ !

---

<sup>12</sup> si cela n'a pas été fait dans la partie principale.

<sup>13</sup> Les textes de lois ne doivent pas être reproduits puisque « nul ne peut ignorer la loi ». De manière générale, un lien hypertextuel peut être une parade.

## Epreuve intégrée : un mémoire et un enjeu professionnel

Extrait de *gamma* : « *une question primordiale, compte tenu de la finalité de ce travail, est : quelle est la plus-value de ma démarche dans le cadre de ma profession ? Cette question trouvera sa ou ses réponses dans les conclusions et les perspectives qui émergeront en fin de processus.* » Je vous laisse donc un article et son double qui devrait vous inspirer ou au moins vous proposer une trame d'écriture d'un aspect stratégique de pareille démarche, d'autant qu'elle se veut pédagogique.

### 1. Article :

Le mémoire de fin d'études se positionne directement avec la formation qu'il clôture et au métier auquel le diplôme ouvre. Le TFE reste le meilleur témoin de cette métamorphose entraînant un triple changement.

Un changement statutaire, d'abord : la formation, le mémoire et le diplôme ainsi obtenu institutionnalisent et légitiment la prétention du soignant à se positionner en qualité de cadre ;

Un changement de compétences, ensuite : l'étudiant va progressivement disposer d'un triple arsenal de connaissances : déclaratives, méthodologiques et relationnelles. Les premières font référence à des données « théoriques », juridiques, organisationnelles, sociologiques, ... Les deuxièmes sont en fait des outils cognitifs que l'étudiant va intégrer et qui guideront sa façon de penser les problèmes en situation. Les aptitudes relationnelles s'étaient sur la compréhension des groupes et des systèmes. Ces connaissances, une fois mises en situation, vont permettre le développement des compétences professionnelles du soignant devenu cadre. Ces compétences se distinguent de celles du praticien par leur caractère non spécialisé, il s'agit dès lors de compétences transversales.

Enfin, un changement de cadre de pensée : glissement de pratiques étiqueté par certains : « deuil du soin », le cadre ne se trouve plus dans une dynamique opératoire. Il ne réagit plus selon une logique action-réaction. Il doit désormais se distancier des problèmes pour les analyser et les résoudre. En ce sens, toute urgence revient alors à révéler un défaut d'anticipation.

*Quels sont donc les enjeux du mémoire pour l'étudiant cadre ?*

Les enjeux sont eux aussi multiples : institutionnel, personnel et professionnel. Institutionnel, le TFE l'est puisqu'il valide de manière prépondérante le cursus formatif. L'enjeu personnel est également considérable et ce sur quatre niveaux au moins.

- a) La capacité à produire, voire à créer : le mémoire consiste à construire un échantillon de savoir cohérent. En ce sens, l'étudiant devient le concepteur d'un savoir particulier, producteur de connaissances et créatif.

- b) La capacité à explorer : cette exploration le mènera à la construction d'un cadre conceptuel spécifique à l'étayage de sa recherche. Deux gageures se révèlent : découvrir des disciplines qu'il n'avait jusqu'alors jamais côtoyées et bousculer certaines certitudes.
- c) La pensée professionnelle : l'élaboration du mémoire induit une tension permanente entre positionnement personnel et objectivation, tension propre à l'exercice du cadre soignant.
- d) L'écriture : le rapport à l'écrit dans les métiers de soins est peu privilégié ; les écrits sont synthétiques et descriptifs. La finalité de ces écrits ne vise qu'à renseigner. Le soignant écrit ce qu'il a fait ou ce qu'il constate, décrivant ainsi une réalité factuelle. Le cadre a un rapport à l'écrit différent puisqu'il transcrit ce qui n'est pas encore : le projet. D'autre part, dans le domaine factuel, il ne peut se contenter d'être descriptif, ses écrits doivent donner du sens.

Le passage est complexe, exige de vaincre un certain nombre d'inhibitions et de mécanismes. L'étudiant doit apprendre à expliciter ses idées, à argumenter, à convaincre.

*L'élaboration du TFE est un enjeu professionnel !*

En abandonnant son métier d'origine, opératoire, ses responsabilités vont dépasser le cadre restreint de ses actes propres et concernent désormais un groupe de soignants. Il doit donc raisonner au collectif, entrer en relation de manière duelle avec un groupe, une équipe, une institution. Il y a donc changement de posture ; le mémoire est l'objet représentatif de cette nouvelle posture. Ces enjeux se retrouvent à des degrés divers dans les unités de formation mais le mémoire a la spécificité de les condenser, de les *intégrer* tous.

## 2. Exercice d'évocation :

A l'aide des mots clés, de votre expérience, de l'état de votre réflexion, du degré d'avancement, composez un article dont le titre serait : « *EI et enjeux professionnels* ». Cet exercice peut vous aider, par son découpage, à composer la rubrique ultime de votre EI : les perspectives de vos « Conclusions et perspectives ».

Charnière : il clôture une formation, il ouvre à un autre métier,

Triple changement :

1°- changement statutaire

2°- changement de compétences et triple arsenal :

- connaissances déclaratives,
- connaissances méthodologiques,
- connaissances relationnelles.

3°- changement de cadre de pensée

- Enjeux institutionnels :
  - 1°- l'école,
  - 2°- l'hôpital.
- Enjeux personnels :
  - capacité à produire, à créer,
  - capacité à explorer, à découvrir,
  - capacité à écrire, à communiquer
- Enjeux professionnels et changement de posture
- TFE = épreuve intégrée